



Rénovation de l'habitat

Conseils aux particuliers

La Ville de Vincennes est une des villes fondatrices de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Est parisien – Maîtrisez Votre Énergie (ALEC-MVE). Cette agence a été créée en 1999 avec le soutien de la Commission européenne, dans le cadre du programme SAVE II, de l'ADEME, l'ARENE et du CLER.



Ses principales missions sont :

- **LE CONSEIL FRANCE RÉNOV'** : délivrer un conseil neutre, gratuit et indépendant sur la maîtrise de l'énergie, la rénovation des logements, les énergies renouvelables ainsi que sur les dispositifs d'aides financières existants.
- **UN APPUI TECHNIQUE ET STRATÉGIQUE** aux collectivités locales sur la transition écologique et la lutte contre la précarité énergétique.

Ainsi, le partenariat avec la Ville de Vincennes vise tout particulièrement la sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et l'accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique, enjeux inscrits dans le Pacte Eco-citoyen, feuille de route de la Ville en matière de développement durable pour la période 2022-2027. Dans ce cadre, 129 copropriétés sont déjà suivies à Vincennes dont 30 nouvelles en 2023.



■ Partenariat avec l'ALEC-MVE :

- Des conférences copro animées par un conseiller France Rénov' sont proposées une à deux fois par an. Elles sont à destination de tous les acteurs de la copropriété : copropriétaires, conseils syndicaux et syndicats. Elles apportent aux Vincennois des outils concrets pour réduire leur facture énergétique ainsi que des conseils précis pour les projets de rénovation en copropriété et sur les aides financières.
- Les conseillers France Rénov' reçoivent gratuitement les particuliers, dans les locaux de l'agence à Montreuil ou par téléphone lors d'un rendez-vous Info-Énergie.
- Pour les porteurs de projets en copropriété, une plateforme dédiée « Coach copro » permet d'accéder à un accompagnement et des ressources.

■ Partenariat avec SOLIHA Vincennes

Soliha Vincennes accompagne les projets de travaux (copropriétés ou individuels), et propose aux propriétaires occupants, aux bailleurs ou aux locataires sous certaines conditions (ressources, profil, loyers pratiqués...) et selon le type de travaux, des financements sous forme de subventions pour les aider à faire face au montant de leur quote-part travaux.

■ Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) du Val de Marne

L'ADIL du Val-de-Marne est une association créée en juin 1998, à l'initiative de plusieurs partenaires du département :

Préfecture, Conseil Départemental, ACTION LOGEMENT, Caisse d'Allocations Familiales... Elle délivre des conseils neutres et gratuits d'ordre juridique, financier, fiscal ou administratif à tous les habitants du Val-de-Marne, qu'ils soient locataires, propriétaires ou professionnels du logement, pour toutes questions relatives au logement et à l'habitat.



VILLE DE VINCENNES – SERVICE URBANISME /ALEC-MVE/ SOLIHA/ADIL

RESSOURCES

ALEC-MVE

Agenda des conférences Copro :
<https://www.agence-mve.org/category/agenda/>
Conseil France Rénov : 01 42 87 99 44
du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 Le jeudi jusqu'à 20h
RDV Conseil Énergie dans les locaux de l'agence à Montreuil :
35-37 avenue de la Résistance • 93100 Montreuil

SOLIHA Vincennes

Accueil téléphonique : 01 43 98 67 31 du lundi au vendredi le matin
Permanences sans rendez-vous au 70, rue de Fontenay à Vincennes
(Espace Régine-et-Pierre-Souweine) les lundis et vendredis de 14h à 17h
contact.vincennes@solihha.fr

ADIL 94

Permanence à Vincennes sur rendez-vous au 01 43 98 66 95
70 rue de Fontenay à 94300 Vincennes
3^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h
Accueil téléphonique Créteil : 01 48 98 03 48 du lundi au mercredi de 9h à 13h
et de 14h à 18h ; jeudi de 9h à 13h et
vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
info@adil94.org

